

Coursol et Quesnel, à partir de la rue Dominion jusqu'aux anciennes limites Ouest.

24.—De propriétaires de la rue St-Arsène, quartier St-Denis, demandant la réouverture de ladite rue.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport et un plan.

25.—De M. J.-F. Lawlor, offrant de louer son terrain sur l'avenue de LaMontagne, quartier Mont-Royal, pour y mettre l'outillage du service de la Voirie, à raison de \$5 par mois, sans bâtisse, et de \$10 par mois avec bâtisse de 50' x 16' à la hauteur convenable.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à s'aboucher avec M. Lawlor pour la location dudit terrain.

26.—Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à mettre le nom de M. J.-F. Lawlor sur la liste de paie à partir du 1er mai 1908, comme contremaître divisionnaire, au même salaire qu'il avait à l'emploi de la ville de Notre-Dame-des-Neiges, maintenant quartier Mont-Royal de la Cité.

27.—De la Compagnie O. Martineau & Fils, Ltée, offrant de fournir de la pierre à chaux, non concassée, grise ou noire, livrée sur les tramways dans toutes les parties de la ville, à raison de \$1.25 la tonne de 2,000 livres.

Déposée sur le bureau.

28.—Du Bureau des Commissaires du Port, informant la Cité qu'elle est en contravention avec le règlement No 64 des Commissaires pour avoir déposé des matériaux de pavage sur la partie élargie de la rue des Commissaires près du marché Bonsecours.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

29.—De M. H. Brouillet, demandant le paiement de la somme de \$5.45 pour le charroyage de la neige (service spécial) durant la dernière saison.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport, et au Département en Loi pour son opinion sur la question de savoir si la Ville doit payer ledit montant, attendu que les comptes de l'enlèvement de la neige (service spécial) sont fermés.

30.—De M. J. Marois, demandant, au nom des contribuables de la rue Plessis, de substituer du mastic d'asphalte aux dalles de pierre bleue de New-York pour la confection d'un trottoir permanent, entre les rues Ste-Catherine et DeMontigny.

Déposée sur le bureau.

31.—Soumis des estimés pour la confection de trottoirs permanents dans différentes rues.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de substituer des dalles de pierre écossaise au matériel mentionné dans lesdits estimés.

32.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection de trottoirs permanents aux endroits ci-après mentionnés, suivant les articles 453 et 456 de la charte, telle qu'amendée, moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

Localité	Matériel	Quote part des propriétaires.	Quote-part de la Ville
Rue Albina, deux côtés, de St-Denis vers l'Est.	Dalles de pierre écossaise & coltar.	\$ 740.00	\$ 740.00
Rue Ernest, côté Sud, de St. Denis vers l'Est.	"	405.00	405.00
Rue St. Dominique Nos. 163 à 177.	"	95.00	95.00
Rue Lagachetière, côté Sud, de Bleury à près de la Côte du Beaver Hall.	"	705.00	705.00
Rue St. Urbain, côté Est, de l'Ave des Pins à l'Ave Duluth.	"	2,225.00	2,225.00
Rue St. Cuthbert, côté Nord, de St. Laurent à St. Urbain.	"	893.00	893.00
Rue St. Cuthbert, côté Sud, de St. Laurent à St. Urbain, où il n'y a pas de trottoir permanent.	"	814.00	814.00
Rues Cathédrale, Lagachetière et Mansfield, autour du Palais Archiépiscopal.	"	2,495.00	2,495.00
Rue Tupper No. 80 à Seymour.	"	72.50	72.50
A l'angle Nord-Est de Burnside et Avenue McGill College.	"	250.00	250.00
Rue Stanley, côté Ouest, de Dorchester à Ste-Catherine.	"	850.00	850.00
Rue Mansfield, deux côtés, de Dorchester à Ste-Catherine, où il n'y a pas de trottoir permanent.	"	1,240.00	1,240.00
Rue du Grand-Tronc, du No. 679 aux limites Ouest de la rue, 180 pieds vers l'Ouest.	"	275.00	275.00

24.—From proprietors on St. Arsène street, St. Denis ward, asking for the reopening of said street.

Referred to the City surveyor for a report and plan.

25.—From Mr. J. F. Lawlor offering to let his piece of land on Mountain avenue, Mount-Royal ward, to deposit tools belonging to the Road department, at \$5 per month, without building, and \$10 per month with a building 50' x 16', and of a suitable height.

Resolved: That the City surveyor be authorized to confer with Mr. Lawlor for the renting of said piece of land.

26.—Resolved: That the City surveyor be authorized to put Mr. J. F. Lawlor on the pay-list, from the 1st of May 1908, as section foreman, with the same salary he had as employee of the town of Notre-Dame des Neiges, now Mount-Royal ward of the City.

27.—From O. Martineau & Son, limited, offering to supply unbroken lime stone, grey or black, delivered on street cars in all parts of the City, at \$1.25 per ton of 2,000 lbs.

Laid on the table.

28.—From the Board of the Harbour Commissioners informing the City that the City is in contravention with the Commissioners by-law No. 64 for having laid paving material on the widened part of Commissioners street near Bonsecours market.

Referred to the City surveyor.

29.—From Mr. H. Brouillet asking payment of the sum of \$5.45 for the carting of snow (snow special) during last season.

Referred to the City surveyor for a report, and to the Law Department for an opinion as to whether the City should pay said amount, as the accounts for snow removal are closed (special snow).

30.—From Mr. J. Marois asking, on behalf of ratepayers on Plessis street, that asphalt mastic be substituted for New York blue stone for a permanent sidewalk between Ste. Catherine and DeMontigny streets.

Laid on the table.

31.—Submitted estimates for permanent sidewalks in different streets.

Resolved: That the City surveyor be asked to use Scotch flagstone, instead of the material mentioned in said estimates.

32.—That a report be made to Council recommending that permanent sidewalks be laid in the undermentioned places, according to articles 453 and 456 of the charter, as amended, one-half of the cost to be paid by interested proprietors and one-half by the City.

Site	Material.	Proprietors' Share.	City's Share.
Albina, both sides, from St. Denis eastwards.	Scotch flags and coal tar	\$ 740.00	\$ 740.00
Ernest, South side, from St. Denis eastwards.	"	405.00	405.00
St. Dominique, Nos. 163 to 177.	"	95.00	95.00
Lagachetière, South Side, from Bleury to near Beaver Hall Hill.	"	705.00	705.00
St. Urbain, East Side, from Pine Av. to Duluth Avenue.	"	2,225.00	2,225.00
St. Cuthbert, North Side, from St. Lawrence to St. Urbain.	"	893.00	893.00
St. Cuthbert, South side, from St. Lawrence to St. Urbain where there are no permanent sidewalk.	"	814.00	814.00
Cathedral, Lagachetière and Mansfield, around the Archbishop's Palace.	"	2,495.00	2,495.00
North East Corner of Burnside and McGill College Avenue.	"	250.00	250.00
Stanley, West Side, from Dorchester to St. Catherine.	"	850.00	850.00
Mansfield, both Sides, from Dorchester to St. Catherine, where there are no permanent sidewalk.	"	1,240.00	1,240.00
Tupper, from No. 80 to Seymour Av.	"	72.50	72.50
Grand Trunk, from No. 679 to Western limits of street, 180 feet, West Ward.	"	275.00	275.00